

FORGES-LES-EAUX

Magazine

| décembre 2023



DYNAMISME ET ATTRACTIVITÉ !

P.5 À LA UNE

La police municipale
s'étoffe !

P.8 DOSSIER

Économie, tourisme...
Forges attractive !

P.15 FOCUS

Déchets : le point
sur la gestion dans
notre ville

Mairies

Forges-les-Eaux

37 place Brévière | 02.32.89.94.20
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Fermeture les samedis 23 et 30
décembre 2023

Le Fossé

11 rue de l'Epte | 02.35.90.51.00
Mardi et vendredi de 17h à 18h30
Fermeture du 23 décembre 2023
au 8 janvier 2024 inclus

Restons connectés !

Retrouvez toute l'actualité de la Ville sur :



www.forgesleeaux.fr



Mairie de Forges-les-eaux



@villeforgesleeaux



Panneau
Pocket



Sommaire

4. À LA UNE

Les travaux

La police municipale

Les déchets

8. DOSSIER

Forges-les-Eaux : attractive !

10. EN CHIFFRES

Taxe foncière : décryptage

Éclairage public : économies

11. FOCUS

Piscine : on fait le point

Dojo : activités et perspectives

12. EN IMAGES

Les évènements de l'automne

15. EN BREF

16. PRATIQUE !

17. AGENDA

Forges-les-Eaux Magazine - décembre 2023. Directrice de la publication : Christine Lesueur. Rédaction - conception graphique : service communication de la ville de Forges-les-Eaux Crédits photos : ville de Forges-les-Eaux/Office de Tourisme de Forges-les-Eaux/freepix. Impression : IROPA - Tirage : 2300 exemplaires. Imprimé sur du papier PEFC.





édito

Bientôt la fin d'année, et tous les bons moments à vivre en famille et avec vos proches. Je profite de ce nouveau numéro du Magazine pour vous souhaiter tout ce qui rend heureux : la joie des enfants qui découvrent leurs cadeaux, le sourire des plus grands réunis devant une bonne table.

La fête Brévière a battu des records de fréquentation : sur ce weekend ensoleillé de début octobre, près de 2 700 touristes ont dormi à Forges et près de 20 000 personnes ont déambulé dans les rues. Un grand merci à tous, Forges-les-Eaux ville attractive !

Le mois d'octobre a été rythmé par les événements au profit d'Octobre Rose. Puis pour la première fois la ville organisait un challenge « Movember » pour sensibiliser aux cancers masculins. Vous avez été nombreux à vous mobiliser : Forges-les-Eaux ville engagée !

Dans ce numéro, j'ai souhaité mettre en avant les entreprises et commerces porteurs de projets. Une ville qui crée des emplois grâce à tous ses acteurs économiques, c'est une volonté que je porte avec mon équipe, dans la proximité, la mise en relation et l'encouragement de tous les dossiers. Vous retrouverez d'autres bonnes nouvelles dans le prochain Magazine, ça bouge à Forges-les-Eaux !

Le programme des festivités de fin d'année va vous ravir, les associations, la ville et le Domaine de Forges se sont mobilisés, un vrai régal pour les petits et les grands. Forges terre de plaisir !

Un dossier toujours aussi difficile à finaliser : la reprise d'activité de l'abattoir. Malgré une candidature sérieuse, le liquidateur judiciaire n'a proposé au tribunal de commerce que le démantèlement : la vente aux enchères du matériel le 15 janvier prochain. Propriétaire du bâtiment, la ville de Forges les Eaux ne peut ni récupérer les clés, ni intervenir dans la procédure. Le liquidateur a tous les pouvoirs. Gardons espoir pour l'emploi, l'activité économique et nos éleveurs locaux !

Je vous invite le Mercredi 10 janvier 2024 à 19 heures à l'Espace de Forges pour célébrer la nouvelle année, j'en profiterai pour vous parler des projets en cours et nous partagerons un moment de convivialité.

Bonne fin d'année, joyeuses fêtes et prenez soin de vous.

Christine Lesueur
Maire de Forges-les-Eaux



TRAVAUX

La grange de l'Épinay

Cet automne la grange du Bois de l'Épinay a bénéficié d'une véritable cure de jouvence.

Le bâtiment présentait des signes de vétusté avancée : une intervention était indispensable pour **sécuriser ce site** mais aussi **garantir sa pérennité**.

D'importants travaux ont été entrepris sur la structure de la grange.

Il a fallu procéder notamment :

- ➔ au remplacement de plusieurs pièces de bois porteuses en mauvais état.
- ➔ à la réfection des fondations du pignon ouest

- ➔ à l'ajout de pièces de renfort sur la façade avant
- ➔ au traitement de l'ensemble des pièces de bois et de la couverture
- ➔ à la mise en place de gouttières et à l'amélioration du système d'évacuation des eaux pluviales
- ➔ à la sécurisation de l'escalier, au renforcement du palier et à l'installation de garde-corps.

Durée du chantier : 2 mois
Montant total : 66 806,40 €
Entreprise : Rêvéco Bois



Divers travaux de finition ont été réalisés par les agents techniques de la Ville.



Des trottoirs rénovés participent à l'amélioration du cadre de vie et apportent davantage de confort et de sécurité pour les usagers

La réfection des trottoirs continue

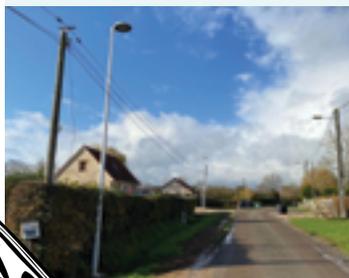
La Municipalité poursuit son programme de réfection des trottoirs : après l'avenue des sources en 2021, la rue de Neufchâtel en 2022, c'est la **rue des docteurs Cisseville** et la **rue Rebours Mutel** qui ont fait l'objet de ces travaux en septembre dernier.

Puis, dans la continuité des importants travaux de réseaux d'eau réalisés cette année **rue Etamane Ramdani**, la Municipalité a choisi de refaire la chaussée et les trottoirs de cette rue.

Effacement de réseaux et nouvel éclairage public

Sur la commune déléguée du Fossé, **l'impasse de la Mare Anson**, a fait l'objet de travaux d'enfouissement des réseaux cet automne. L'ancien éclairage public a également été remplacé par des candélabres LED plus économiques.

Le chantier financé en partie par le SDE 76 et réalisé par l'entreprise CEGELEC, devrait s'achever en fin d'année 2023.



Nouveau local pétanque

C'était un engagement de la Municipalité : les installations légères, situées à proximité des terrains de pétanque, devenues vétustes vont être remplacées par un local en dur. Le chantier réalisé par un pôle d'artisans locaux, devrait s'achever en début d'année 2024.



Le local sera composé d'une zone de stockage, de sanitaires (accessibles PMR), d'un bureau et d'un club house.



La police municipale s'étoffe !

Au plus près des forgiions, la police municipale assure au quotidien des missions de surveillance qui s'inscrivent dans le cadre d'une police de proximité. En 2023, la Municipalité a souhaité étoffer ce service pour permettre une plus grande présence auprès des habitants et l'exercice de nouvelles missions.



Stéphane Dauzou
Brigadier chef principal



Pascal Brunet
ASVP



Laurent Crosnier
ASVP

En collaboration avec la gendarmerie nationale, la police municipale exécute les missions relevant de la compétence du Maire en matière de **prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique** sur l'ensemble de la commune.

Pour assurer au mieux ces missions, il était indispensable de renforcer l'effectif de la police municipale. Elle est à présent composée de deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et d'un policier municipal qui a rejoint le service en novembre 2023.



Je suis ravi de rejoindre la ville de Forges-les-Eaux et de développer de nouvelles missions au service des forgiions"

Stéphane Dauzou
Brigadier chef principal



Les locaux de la police municipale sont situés dans la mairie. Ils sont accessibles depuis la porte n°1 située sous le porche.



MISSIONS

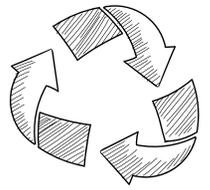
Parmi les missions prévues par les différents textes réglementaires, la police municipale exerce les missions suivantes :

- ▶ La surveillance des lieux publics et des bâtiments communaux
- ▶ L'application des arrêtés du Maire
- ▶ La surveillance aux abords des écoles
- ▶ La sécurisation lors des manifestations publiques
- ▶ La constatation et verbalisation des infractions au code de la route, au code de l'environnement, au code de la santé publique, au code de l'urbanisme
- ▶ La surveillance du stationnement dangereux, gênant ou abusif (mise en fourrière)
- ▶ La gestion des conflits à la demande des administrés
- ▶ La gestion des objets trouvés
- ▶ La gestion des animaux (déclaration des chiens catégorisés, divagations, nuisances)
- ▶ La gestion des débits de boissons
- ▶ La participation à l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde
- ▶ Les interventions diverses (accidents de la circulation, secours à personnes, etc.).

Dans le cadre de la prévention de la délinquance et des incivilités, la commune est équipée d'un dispositif de vidéoprotection.



Ces caméras ont été installées pour protéger les différents bâtiments communaux mais aussi pour assurer la sécurité des habitants.



La gestion des déchets dans notre ville

La gestion des déchets est une question majeure de la vie d'une commune. Selon les territoires, les acteurs et l'organisation de ce service peuvent varier. On fait le point sur la gestion des déchets dans notre ville.

À Forges-les-Eaux, comme pour toutes les communes de la Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R), le service de la collecte des déchets est assuré en grande partie par le SIEOM (service public de gestion des déchets de la CC4R).

En complément, la Ville de Forges les Eaux propose à ses habitants des services supplémentaires.

ORDURES MÉNAGÈRES

➔ Collecte en porte à porte assurée par le **SIEOM**

➔ Jours de collectes :

Secteur centre ville : tous les vendredis

Secteurs pair et impair : un lundi sur deux (retrouvez votre secteur sur cc4rivières.com)

➔ 13 levées par an

(la levée supplémentaire est payante)

DÉCHETS RECYCLABLES

➔ Collecte en porte à porte assurée par le **SIEOM**

➔ Jours de collectes : les jeudis en semaine impaire (le nombre de levées n'est pas limité)

Une collecte des cartons exclusivement dédiés aux commerçants est assurée par la ville.

DÉCHETTERIE

La déchetterie de Serqueux est gérée par le **SIEOM**.

Horaires d'été (du 1^{er} avril au 31 octobre)

Lundi : 13h30-17h45

Mardi : *Fermée*

Mercredi 9h30-11h45 & 13h30-17h45

Jeudi & vendredi : 10h00-11h45 & 13h30-17h45

Samedi : 9h30-11h45 & 13h30-17h45

Horaires d'hiver (du 2 novembre au 31 mars)

Lundi 13h30 – 16h45

Mardi : *Fermée*

Du mercredi au samedi : 10h00 -11h45 & 13h30-16h45

DÉCHETS VERTS

➔ Collecte en porte à porte assurée par la **Ville**. (service gratuit, nombre de levées non limité)

➔ le lundi et le mercredi (un seul passage par semaine par secteur), d'avril à novembre.

En dehors de cette période, les habitants peuvent déposer leurs déchets verts à la déchetterie de Serqueux.

Les déchets collectés par les services municipaux sont ensuite déposés en déchetterie de Serqueux.



Les sacs mis à disposition par le SIEOM sont à retirer aux ateliers municipaux, 10 rue des Potiers, **les lundis et mercredis de 14h à 17h**.

pratique

En janvier, la Ville propose de collecter vos **sapins de Noël !**

Différents points de dépôt seront à votre disposition dans la ville.





en chiffres

1,3 tonnes

C'est la quantité de déchets collectés chaque semaine sur l'espace public, par les services de la ville !



40 %
issus des
corbeilles
publiques

60 %
issus des
dépôts
sauvages !

Dépôts sauvages : un coût important pour la Ville !

Le matin, quotidiennement, deux agents municipaux et un véhicule sont mobilisés pour collecter les déchets des corbeilles publiques ainsi que les dépôts sauvages.

Chaque vendredi, ces déchets sont transportés sur le site du SIEOM à Gournay en Bray. En 2023, pour le traitement de ces déchets le SIOEM facture à la ville, 162€ la tonne.

La facture concernant les dépôts sauvages s'élève à environ **6 000€ par an** pour la ville.



L'abandon de détritrus sur la voie publique est puni d'une **amende de 135 €**.

Rappel des consignes :

► Merci de bien sortir vos poubelles au plus tôt la veille du ramassage et de ranger vos contenants dès que possible.

► Les **déchets verts** doivent être mis dans des conteneurs, des poubelles, ou en fagots, de moins de 20 kg.

Sont interdits : déchets en vrac, big bag, sacs poubelles et contenants, de plus de 20 kg.

► Les bacs non sortis devront attendre le prochain passage pour être collectés.



comprendre

Les récentes annonces du SIEOM :

En septembre 2023, le SIEOM annonçait vouloir réduire la fréquence des levées des bacs de déchets et de mettre en place un système payant pour l'accès à la déchetterie.

Face au mécontentement des usagers, le conseil communautaire a décidé de **ne pas modifier le fonctionnement et les modalités d'accès aux déchetteries et d'appliquer une augmentation de 21% à la grille actuelle**.

Ces nouveaux tarifs prendront effet au 1^{er} janvier 2024.

En 2024

13 levées d'ordures ménagères maintenues

Les déchetteries restent accessibles **sans facturation** au passage

Toutes les prestations du SIEOM sont augmentées de **21 %**

Pourquoi cette augmentation ?

Le SIEOM doit faire face à :

- des **obligations** de mise aux normes des déchetteries et d'achats d'équipements (broyeurs pour la revalorisation des déchets verts notamment)
- des **augmentations** des coûts de fonctionnement et des taxations de l'État.

Le financement de la gestion des déchets reste une question complexe et de nouvelles réflexions sont à prévoir en 2025.

DOSSIER

Économie, tourisme, Forges-les-Eaux : ville attractive !

En 2023, plusieurs entreprises ont fait le choix d'installer leur activité à Forges-les-Eaux. D'autres développent ou relancent leur activité en changeant de locaux sur la commune. Ce dynamisme est signe de la bonne attractivité de notre ville ! Ces entreprises sont vecteurs d'emplois mais aussi de nouveaux services pour nos habitants et nos visiteurs.

Ils se sont installés à Forges en 2023....



Le Valhalla

Bar/ Restaurant

Du dimanche au mardi : 9h30-00h30
Mercredi : 9h30-15h | Jeudi : fermé
Vendredi et samedi : 9h30-2h
126 avenue des sources
09 79 19 57 68

Ouverture de 5 chambres d'hôtel en 2024

7
EMPLOIS



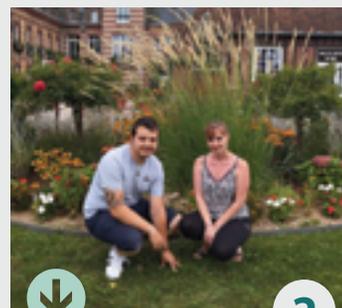
Chic & Vintage

Vêtements et accessoires homme
et femme | Destockage de
grandes marques

Du mardi au samedi 10h-12h /
14h-18h30 | Dimanche 10h-12h30.

4 rue de la République

1
EMPLOI



2
EMPLOIS

GMV

conseil et services

Assistance administrative pour
les professionnels

Services à la personne pour les
particuliers (ménage, repassage,
accompagnement d'enfant,
aide aux devoirs, assistance
administrative et informatique)

Interventions : Forges-les-Eaux
et 50kms autour

06 46 25 80 17

gmv-services@outlook.com

www.gmv-services.fr



La magie de la couture

Couture, fabrications,
retouches, repassage...

1
EMPLOI

Mardi, mercredi, vendredi
et samedi matin.

Déplacements possibles

8 rue du haras | 06 32 19 40 32



Musée "Provence en Normandie" Salon de thé "L'étoile du Berger"

Musée des santons et des crèches
du monde - Plus de 2000 pièces
Unique dans le nord de la France

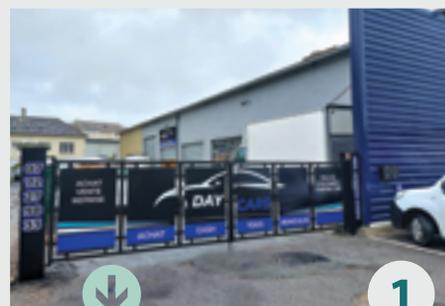
Du jeudi au lundi : 10h-18h
Mercredi : sur réservation
Ouvert les soirs de spectacle à
l'Espace de Forges

10 rue de l'Abbé Féret

06.73.46.30.90

gillesbelugou76@gmail.com

1
EMPLOI



1
EMPLOI

Day Cars

Achat, vente, reprise de véhicules

Disponible sur rendez-vous

6 rue Leroux | 07 72 27 98 33

contact@daycars.fr | www.daycars.fr



McDonald's

Restauration rapide

McCafé

Ouvert 7 jours / 7 de 8h à 23h

1 rue du Champ Vecquemont
(à l'angle de la rue de Neufchatel)

Ouverture le 16 décembre 2023

45
EMPLOIS



L'atelier Salé Sucré de Clémence

Traiteur de réception (buffets salés, sucrés) et location de matériel (décoration, nappage, vaisselle) pour tous vos événements : anniversaire, mariage, baptême...

11 rue de l'Abbé Féret

06 87 74 97 75

lateliersalesucre@gmail.com

1
EMPLOI



Green Wolf

Produits bien-être : thés, infusions, cosmétiques, compléments alimentaires.

Salon de thé

Du mardi au samedi 11h-19h

31 rue Rebourg Mutel

06 84 59 79 34

2
EMPLOIS



Parole d'élue

Christine Lesueur

Maire de Forges-les-Eaux

"C'est un réel plaisir d'accueillir de nouvelles activités sur notre territoire. Créatrices d'emplois mais aussi des nouveaux services de proximité pour les forgeries, la Municipalité a à cœur d'encourager les initiatives entrepreneuriales. Et elles ont été nombreuses cette année !

Ce dynamisme renforce l'attractivité économique mais aussi touristique de notre ville et participe à son rayonnement en Seine-Maritime.

Je tiens à adresser mes félicitations à toutes ces entreprises ainsi que mes vœux de réussite et de prospérité."

Ils ont déménagé ou s'agrandissent...



Mr Robot

Informatique, téléphonie, jeux vidéo, alarmes, video-protection, réparations ordinateurs et smartphones

Du mardi au samedi 9h30-12h / 13h30-19h

Déménagement au :

8 rue de la République

09 70 94 39 39 | forges@mrobot.fr

2
EMPLOIS



Aqua & Ferro Services A.F.S

Plomberie, chauffage, ventilation, climatisation, maintenance et SAV.

Déménagement au :

6 rue Leroux | 02 35 09 32 45

aquaetferroservices@orange.fr

7
EMPLOIS



Presta courroie industrie

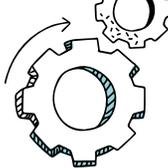
Bandes transporteuses, courroies de transmission, ... confection, pose et réparation

Aggrandissement des locaux en 2024 :

Zone Industrielle des Potiers

02.35.09.85.35 | contact@prestacourroie.fr

9
EMPLOIS



Taxe foncière : décryptage de votre avis d'imposition 2023

Comment est calculée ma taxe foncière ?

➡ Le montant de votre taxe est calculé en multipliant la **base imposable du bien** (valeur locative cadastrale) par les **taux d'imposition applicables**.

La valeur locative cadastrale représente le niveau de loyer théorique que la propriété concernée pourrait produire si elle était louée. Les valeurs locatives cadastrales sont **revalorisées chaque année au niveau national, en fonction de l'inflation** (IPCH - Indice des Prix à la Consommation Harmonisé publié par l'INSÉE au mois de novembre précédent la taxation).

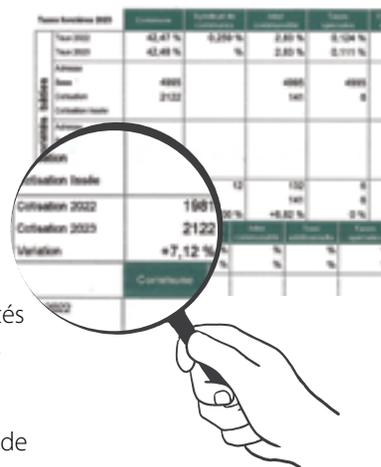
En ce qui concerne les taux

applicables, ce sont les collectivités dont vous dépendez (commune, intercommunalité, syndicat, établissement public foncier) qui peuvent, chaque année, décider de les faire varier.

Pourquoi ma taxe foncière a-t-elle augmentée en 2023 ?

En 2023, compte tenu de la valeur de l'inflation (IPCH) constatée en novembre 2022, le coefficient de revalorisation est fixé à 1,071 soit une **augmentation forfaitaire de 7,1 %** de la base imposable.

La Commune de Forges-les-Eaux a fait le choix de **NE PAS augmenter** les taux applicables.



Bien que la variation de la base imposable soit indiquée dans la colonne "commune" sur votre avis d'imposition, il s'agit d'une revalorisation décidée à l'échelle nationale et non communale.



Eclairage public : quelles économies ?

Extinction de l'éclairage public la nuit, changement des éclairages au profit de la technologie LED, les efforts pour réduire la facture énergétique de la ville se multiplient.

1 an après, quels sont les résultats ? La réponse en chiffres :

Coût de l'éclairage :



Une économie de

8 837€
sur 9 mois



soit -21%



PISCINE

Avancement du projet

Dès l'annonce de la fermeture de la piscine à l'automne 2022, la municipalité affirmait sa volonté de créer un nouvel espace aquatique à Forges-les-Eaux.

Un comité de pilotage, composé d'élus, de techniciens et d'experts a rapidement été désigné pour suivre le projet.

Forges-les-Eaux Magazine vous informe de façon régulière sur l'avancement de ce projet :



La possibilité d'une réhabilitation de l'espace aquatique est confirmée par les études de sol

FOCUS

Les avancées

➔ Le bilan des études de sol réalisées au premier semestre 2023, permet d'affirmer la **possibilité d'une réhabilitation sur le même site.**

Les prochaines étapes

- ➔ Désigner un Maître d'œuvre qui travaillera sur **différentes propositions** de réhabilitation.
- ➔ **Visite** de la piscine du Tréport
- ➔ **Affiner les besoins** et établir un cahier des charges précis.

comprendre

Pour en savoir plus sur les raisons de la fermeture, lisez notre article dans le *Forges-les-Eaux Magazine* de septembre 2023 > disponible en mairie ou sur forgesleseaux.fr



DOJO DÉPARTEMENTAL

Activités et perspectives

Depuis la rentrée 2023, Maxime Caes occupe les fonctions de responsable d'équipement au dojo de Forges. Il nous présente ses missions et les activités de cet équipement départemental.

Quelles sont vos missions au sein du dojo ? Rattaché à la Direction jeunesse sport et collaboration internationale du Département de Seine-Maritime, mon rôle est de faire le lien entre les usagers du Dojo et le Département qui gère ce site, mais aussi de dynamiser l'activité de cet équipement.

Qui sont les usagers du Dojo actuellement ? Les établissements scolaires de Forges : le lycée, le collège utilisent le dojo presque quotidiennement ainsi que la MFR.

Les mercredis sont réservés aux **associations forgionnes** : twirling, judo, full contact, kung-fu taïchi et baby gym.

Environ 20 week-ends par an, le

Dojo accueille des **compétitions départementales** de judo.

Durant les vacances scolaires, des stages y sont organisés par les associations forgionnes.

Quelle sera l'actualité du dojo en 2024 ? En vue des **jeux olympiques Paris 2024**, le dojo accueillera l'**équipe de France d'Escrime** pour un stage de préparation, puis une **délégation olympique** dont la nationalité n'est pas encore connue.

En début d'année, une **nouvelle activité "Sport et autonomie"** pour les séniors verra le jour en partenariat avec le service jeunesse et sport de la Ville. Nous proposerons aux forgions



Maxime Caes
Responsable
du dojo

@Département de la Seine-Maritime

âgés de 70 ans et plus, une activité physique adaptée à la capacité de chacun (étirements, renforcement, cardio...), mais aussi créatrice de lien social. L'activité sera gratuite et le nombre de places limité.

**Nouveau au dojo !
"SPORT ET AUTONOMIE"**
Activité gratuite pour les séniors

Informations et inscriptions :

► Maxime Caes | 06 50 06 59 07
maxime.caes@seinemaritime.fr

► Service jeunesse et sport de Forges-les-Eaux | 02 35 09 21 68
jeunesseetsportforges@gmail.com



RETOUR en images

8 et 9 septembre

Forum des associations

Rendez-vous incontournable de la rentrée, le Forum des associations rassemblait une quarantaine d'associations locales à la Halle Baltard.



23 septembre

Rencontre avec les nouveaux arrivants



Les nouveaux arrivants dans notre ville étaient invités à un moment convivial avec les élus du conseil municipal, puis à une visite commentée de Forges-les-Eaux avec Stéphanie Herchuée, guide conférencière à l'Office de Tourisme.



30 septembre

Hommage à Michel Lejeune

Famille, amis, élus, officiels et de nombreux Forgiens se sont réunis pour rendre hommage à notre ancien Maire dans le parc de l'hôtel de Ville. Les enfants de Michel Lejeune ont dévoilé un totem retraçant la vie de leur père. Puis un chêne vert a été planté en sa mémoire dans ce parc qui porte désormais son nom.

Du 29 septembre au 2 octobre

La Fête Brévière

L'édition 2023 de la Fête Brévière restera dans les mémoires ! Fête foraine, braderies des commerçants, foire à tout, défilés de troupes de rue, lancé de roses... ces 5 jours de festivités sous un magnifique soleil et dans une ambiance conviviale, ont ravi un public venu très nombreux !





Du 7 au 28 octobre

Octobre Rose

En octobre, la Ville de Forges les Eaux et ses partenaires se sont mobilisés au profit de la lutte contre le cancer du sein :

- ➔ Asalée,
- ➔ Fan O'CoX,
- ➔ Fitness Move and Co,
- ➔ Forges Vélo's 76,
- ➔ MFR,
- ➔ UCA,
- ➔ USF Athlétisme,
- ➔ USF Tennis Club,
- ➔ le service jeunesse et sport et le service évènementiel de la mairie

Merci à tous pour votre participation !

07 oct. | Rando rose et village rose



13 oct. | Les balles roses



14 oct. | Réveil rose



Les élèves de la MFR



21 oct. | Cyclo rose



28 oct. | Zumba party rose



13 nov. | Remise de chèques

4 335,32 €

Somme totale récoltée



Un chèque de **2167,50 €** remis à la **Ligue contre le Cancer** (Antenne de Neufchâtel en Bray)



Un chèque de **2167,50 €** remis à la **Fondation pour la Recherche Médicale** (Comité de Normandie à Bois-Guillaume)

28 octobre

Cérémonie de remise des prix du concours des maisons fleuries

Bravo et merci à tous les participants ! Le fleurissement de vos maisons, façades et jardins participe à la qualité de notre cadre de vie.

Inscrivez-vous au concours 2024 ! Toutes les participations sont récompensées !



3 novembre

Mystère et tartopom

Les enfants sont venus nombreux pour ce spectacle de marionnettes rempli de poésie, de tendresse et d'humour.



Liste des gagnants et modalités d'inscription sur le site internet forglesleaux.fr



11 novembre

Cérémonie patriotique

Commémoration du 105^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918

Tribunes

Cette rubrique est un espace d'expression accordé aux différents groupes d'élus constituant le Conseil Municipal.

Ensemble forgeons l'avenir :

Frédéric Godebout, Corine Morda, Bernard Caillaud, Martine Bonino, Martine Corbut-Lemoine, Clément Cordonnier

Texte non fourni.

Forges Le Fossé transition:

Pascal Roger

Texte non fourni.

Vivre Forges les Eaux:

Emmanuel Mallet, Marc Odin

Texte non fourni.



Le Centre Communal d'Action Sociale

DISTRIBUTION DES BONS D'ACHATS DE NOËL

Les bons sont à retirer du **lundi 4 décembre au vendredi 8 décembre 2023** de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h en salle Justice de Paix.

Pour les habitants du Fossé, les bons seront distribués à votre domicile, le **samedi 9 décembre 2023**.

Réservés aux habitants de Forges-les-Eaux - Le Fossé, âgés de 70 ans et plus.

REPAS DE NOËL DES AÎNÉS

Samedi 16 décembre 2023
Dimanche 17 décembre 2023
au Domaine de Forges

Repas réservé aux habitants de Forges-les-Eaux - Le Fossé, âgés de 70 ans et plus, qui se sont inscrits auprès du CCAS.

Appel à la souscription

Rénovation de l'orgue de l'Église Saint-Éloi de Forges-les-Eaux

La paroisse Saint-Jean-Baptiste de Forges-en-Bray, l'association Chœurs en Bray-Culture et Patrimoine (Association pour la Culture et le Patrimoine de Saint-Lucien – ACPSL) et la Municipalité de Forges-les-Eaux, se réunissent pour participer à la restauration de l'orgue de l'Église Saint-Éloi.

La dernière restauration de l'Orgue avait été réalisée en 1999 par la maison Hédelin. Il est aujourd'hui nécessaire de procéder à des travaux d'amélioration de l'enchaînement des sommiers, afin de supprimer des fuites parasites dues aux variations hygrométriques et d'améliorer la tenue de l'accord général de l'orgue.

La maison Hédelin sera chargée à nouveau de cette restauration qui commencera après la fête de Pâques 2024.

Une messe de bénédiction et d'inauguration de l'orgue restauré aura lieu le dimanche 24 novembre 2024 à 10h30.



Cette messe sera présidée par Monseigneur Dominique Lebrun, archevêque de Rouen et primat de Normandie. Un concert gratuit sera proposé le dimanche après-midi.

L'opération se monte à 42 000 € TTC, dont 25 000 € seront à la charge de la municipalité de Forges-les-Eaux (la commune pourra récupérer 7 000 € de TVA ; le coût net sera ainsi pour elle de 18 000 €). Il reste 17 000 € à financer via l'organisation de concerts et d'autres manifestations, afin de collecter des fonds et aussi, une campagne de souscription.

Des dons à l'ACPSL sont possibles avec une déduction fiscale.

Nous comptons sur la générosité des amoureux du patrimoine et de la musique !

► Pour toute information : www.acpsl.com

► Formulaire de don disponible sur forgesleseaux.fr.

L'ACTU en bref !



Coup de neuf pour la Mairie

L'avez-vous remarqué ?
La façade de notre Hôtel de Ville a subi un petit coup de jeune !

Les lettres autrefois jaune/doré ont été repeintes ! Pour une meilleure lisibilité tout en harmonie, c'est un gris assorti au mobilier urbain qui a été choisi !

De plus, de nouveaux panneaux de signalétique ont été installés sur les murs extérieurs de la Mairie. Afin de mieux vous orienter, les différentes portes de la Mairie ont été numérotées.

▶ Toutefois, quelque soit le service auquel vous souhaitez vous adresser, il est impératif de vous présenter à l'accueil à votre arrivée (entrée située place Brévière).

Merci à nos agents techniques municipaux pour leur travail aussi minutieux que vertigineux !!



Maison funéraire

À partir du 1^{er} janvier 2024, la maison funéraire municipale sera reprise par un professionnel des pompes funèbres.

Exposition philatélique au Musée de la Résistance et de la Déportation

L'histoire de la Seconde Guerre Mondiale racontée à travers une belle collection de timbres. L'exposition "La résistance à travers les timbres" est à découvrir jusqu'au printemps 2024.

Plus d'infos sur : normandyresistancemuseum.com

Mobilité : Et si on covoiturerait au quotidien ?

Avec **illicov**, le Pays de Bray expérimente des lignes de co-voiturage à destination de Rouen, Gisors ou encore Dieppe, à la façon de lignes de bus !

▶ À Forges-les-Eaux, un "arrêt" illicov a été matérialisé sur le parking de l'Espace de Forges.

Phase d'expérimentation jusqu'en avril 2024 !

Pour le moment, les lignes sont accessibles uniquement aux conducteurs, afin de s'assurer qu'ils soient assez nombreux pour que les passagers puissent covoiturer.

Pour récompenser votre engagement durant cette période, utilisez la ligne en tant que conducteur et cumulez des indemnités, même sans passer !

Inscrivez-vous gratuitement sur la ligne de votre choix et venez tester :

illicov.fr/avantage/paysdebray.

L'INFO pratique !

Madame le Maire et l'équipe Municipale ont le plaisir de vous convier à la cérémonie des

Vœux du Maire

MERCREDI 10 JANVIER 2024

à 19h, à l'Espace de Forges

Service eau et assainissement

Ouverture au public sans RDV :
les lundis et mercredis de 14h à 17h

 Ateliers municipaux
20 rue des Potiers

Le service est joignable
du lundi au vendredi
par téléphone : 02 32 89 50 83 ou
par mail : icaudron@forgesleseaux.fr



Objets trouvés

Les objets trouvés sur le territoire communal, que ce soit dans les bâtiments municipaux (gymnases, terrains de sport...) ou dans l'espace public sont à déposer à l'accueil de la Mairie.

Si vous êtes à la recherche d'un objet, adressez-vous à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.



Les menus du restaurant scolaire des écoles E. Anne et M. Couturier sont désormais disponibles sur forgesleseaux.fr rubrique > jeunesse 

Union commerciale et artisanale



Grande opération commerciale chez tous les commerçants adhérents du 1^{er} au 31 décembre 2023.

A gagner :
1 voiture, 2 voyages, une vitrine de Noël contenant plus de 30 cadeaux.

Marché de Noël | 2&3 décembre
L'UCA proposera de quoi vous restaurer sur place, ainsi que des tickets de tombola de Noël.

ACCUEIL DE LOISIRS



Pas de centre de loisirs pendant les vacances de Noël.

Pendant les vacances de février, le centre de loisirs sera ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans, **du lundi 26 février au vendredi 8 mars**.

➔ Renseignements au 02.35.09.21.68 ou
service.jeunesse.sport.forgesleseaux@wanadoo.fr



ÇA SE PASSE à Forges !

DÉCEMBRE

1^{er} DÉCEMBRE

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS ET MUSIQUES DE NOËL
18h30
Place Brèvière
19h45
Église Le Fossé

2 ET 3 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL
Sam de 11h à 19h30
Dim. de 9h à 17h30
Halle Baltard et
Théâtre municipal



2 DÉCEMBRE

OUVERTURE DE LA PATINOIRE
à partir de 19h
Domaine de Forges
Entrée gratuite

8 DÉCEMBRE

TÉLÉTHON
Marche + crêpes : 2€
à partir de 14h
Lac de l'Andelle

9 DÉCEMBRE

DÉFILÉ DE TRACTEURS ILLUMINÉS
à partir de 20h
Centre ville

JANVIER

7 JANVIER

11h CONCERT DU NOUVEL AN
14h THÉ DANSANT
organisé par l'Harmonie
Espace de Forges

10 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VOEUX
19h - Espace de Forges

FÉVRIER

4 FÉVRIER

SALON DES AMOUREUX
organisé par l'UCA
Halle au beurre

11 FÉVRIER

4^{ème} SALON DU POLAR
10h - 18h
Théâtre municipal



16 DÉCEMBRE

LE PÈRE-NOËL EST UNE ORDURE
Pièce de théâtre
20h30
Théâtre municipal
Entrée : 8€ | - de 12 ans : 5€



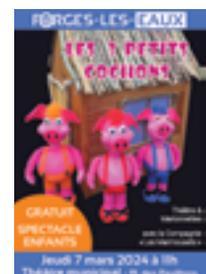
17 DÉCEMBRE

GLOIRE AUX DESCHIENS
Pièce de théâtre
15h
Théâtre municipal
Entrée : 12€ | - de 12 ans : 8€

MARS

7 MARS

LES 3 PETITS COCHONS
Spectacle de marionnettes
11h - Théâtre municipal



à l'Espace de Forges

Entrée gratuite

Popcorn offert

Présence du Père-Noël
le mercredi



19 DÉCEMBRE

Les tuches 4
Séance à 20h30



20 DÉCEMBRE

Opération Père-Noël
Dès 3ans
Séance à 10h30



20 DÉCEMBRE

Le Pôle Express
Séance à 15h

03.12.23 > 07.01.24

Patinoire

du Domaine de Forges

Ouvert tous les jours de 11h à 19h

Adulte	Enfant	Résident hôtel
8,00€	5,00€	GRATUIT*

*Sur présentation de la carte de la chambre

Disco night fever*

Les vendredis & samedis soirs
de 19h à 23h

Adulte	Enfant	Résident hôtel
15,00€ avec 1 conso**	5,00€	GRATUIT***

*Disco night fever = fièvre nocture disco

**parmi celles proposées au food truck

***Sur présentation de la carte de la chambre

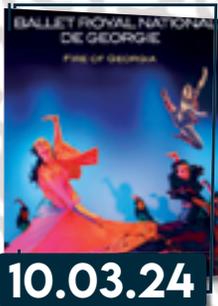
DOMAINE ^{DE} FORGES

CASINO / HOTELS / SPA / GOLF / EVENEMENTS



L'ESPACE DE FORGES

FORGES-LES-EAUX



www.espacedeforges.fr | 02 32 89 80 80 | Points de ventes habituels (L'Espace de Forges, Francebillet, Ticketmaster)

CONCOURS VIDÉO

Vous êtes lycéen(e)s ?

Participez à notre concours vidéo dans le but de promouvoir notre ville !

- ▶ Interviews, sketch, vlog, micro-trottoirs .. Soyez créatifs !!
- ▶ Seul ou en groupe... laissez libre court à votre imagination et tentez de remporter de nombreux lots !

Les meilleures vidéos seront présentées à un jury de professionnels.

Toutes les participations seront récompensées !



Infos et conditions :

Pauline Arnoult : 06 08 03 17 02 ou communication@forgesleseaux-tourisme.fr

Pauline Delamare : 06 07 53 41 93 ou communication@forgesleseaux.fr



CINEMA

de Noël



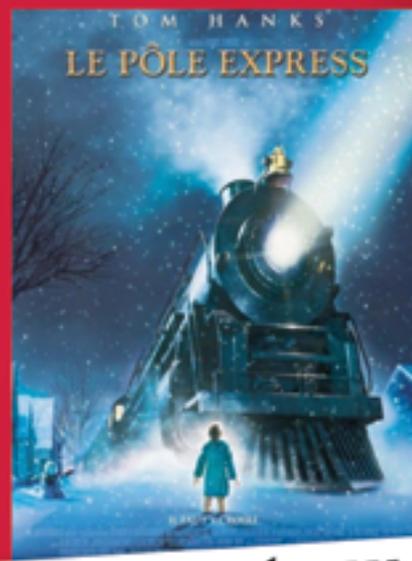
MARDI 19 DÉCEMBRE

Les Tuche 4
Séance à 20h30



MERCREDI 20 DÉCEMBRE

Opération Père-Noël
Séance à 10h30
à partir de 3 ans



MERCREDI 20 DÉCEMBRE

Le Pôle Express
Séance à 15h



L'ESPACE
DE FORGES
FORGES-LES-EAUX

Entrée gratuite

Présence du
PÈRE-NOËL
le mercredi



FORGES
LES-EAUX